

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	IX
<i>Préface</i>	XI
<i>Liste des figures</i>	XXI
<i>Liste des sigles et abréviations</i>	XXIII
INTRODUCTION	1
PARTIE PRÉLIMINAIRE – Généralités sur la notion d’authenticité	7
CHAPITRE 1 – Perspectives pluridisciplinaires	9
Section 1 – L’étymologie du mot « authenticité »	10
Section 2 – Le rapport de l’authenticité avec la vérité	13
Section 3 – Authenticité artistique	16
CONCLUSION DU CHAPITRE 1 – Éléments communs à la base de l’authenticité	18
CHAPITRE 2 – La reconnaissance graduelle de l’authenticité à titre de concept juridique	19
Section 1 – La légende des origines : les faits menant à la reconnaissance de l’authenticité à titre de concept juridique	19
Section 2 – Une première tentative de hiérarchisation de la preuve comme étape déterminante	24

Section 3 – La formalisation de la preuve dans la naissance de l'authenticité <i>juridique</i>	26
A- État naturel de l'authenticité des actes passés devant notaires	29
B- État naturel de l'authenticité des actes passés sous signature privée	31
CONCLUSION DU CHAPITRE 2 – La distinction entre les écritures publiques et les écritures privées comme point de départ à l'authenticité juridique	33
PARTIE I – Les origines de l'authenticité au sein du droit civil québécois : de la première colonisation à l'aube de l'an 2000	35
PRÉAMBULE : Reflets juridiques découlant de la colonisation de la Nouvelle-France	37
CHAPITRE 1 – Premières influences : les principes de la tradition civiliste européenne continentale	43
Section 1 – Authenticité parfaite, pleine et entière des écrits publics	44
A- L'authenticité en tant que qualité de l'écrit : éléments constitutifs et formalisme.	45
B- Certaines énonciations ou déclarations portées par l'écrit public	49
C- Les conséquences de l'authenticité : une force probante exceptionnelle à l'égard des parties et des tiers	52
Section 2 – Authenticité imparfaite, relative ou suspensive des écrits privés	55
A- L'authenticité en tant que qualité de l'écrit : éléments constitutifs et formalisme.	55
B- Les conséquences de l'authenticité : portée probatoire envers les parties	58

C- Les conséquences de l'authenticité : portée probatoire envers les tiers.	60
CONCLUSION DU CHAPITRE 1 – Conception uniforme de l'authenticité au sein du droit moderne de la preuve	63
CHAPITRE 2 – Secondes influences : les principes de la tradition anglo-saxonne	65
Section 1 – Authenticité de la preuve.	65
Section 2 – L'influence de la <i>best evidence rule</i> sur l'authenticité de l'écrit	70
CONCLUSION DU CHAPITRE 2 – Entre rupture et discontinuité avec la tradition civiliste européenne continentale.	73
CHAPITRE 3 – Résultats : l'authenticité en droit civil québécois à l'aube de la révolution technologique.	75
Section 1 – Particularités de l'authenticité québécoise : premier versant issu de la tradition civiliste européenne continentale	76
A- Les actes authentiques : ceux qui émanent d'un officier public.	76
B- Montée de l'authenticité <i>fonctionnelle</i> : distance avec les fondements de l'authenticité	78
C- Authenticité imparfaite, conditionnelle et suspensive : l'exemple de l'acte semi-authentique.	86
D- Authenticité imparfaite, conditionnelle et suspensive : l'exemple de l'acte sous seing privé	89
Section 2 – Particularités de l'authenticité québécoise : second versant issu de la common law	96
A- L'élément matériel de preuve : percevoir l'authenticité autrement	97
B- Le rapport qu'entretient l'authenticité avec la <i>best evidence rule</i>	101

CONCLUSION DU CHAPITRE 3 – Tentative de conceptualisation de l'authenticité en droit québécois, à titre de notion universelle et polymorphe	107
A- L'authenticité, <i>en théorie</i>	107
B- L'authenticité, <i>en pratique</i> : l'exemple de l'écrit	110
PARTIE II – La révolution technologique et son influence sur l'authenticité en droit québécois	113
CHAPITRE 1 – La montée des technologies de l'information et ses répercussions sur l'authenticité	115
Section 1 – Les technologies comme menace à la vérité : la LCCJTI comme réponse	115
Section 2 – Principes fondamentaux et notions de la LCCJTI comme pierre d'assise à l'authenticité technologique	120
A- Objectifs et principes de la LCCJTI : pour assurer la continuité de l'authenticité dans l'univers technologique	121
B- Document et authenticité : quand le morcellement d'une notion mène au démembrement d'une autre	128
C- Consécration législative de l'authenticité : distinguer la qualité documentaire de ses effets	135
CONCLUSION DU CHAPITRE 1 – Rapport de la LCCJTI face à l'authenticité : les mutations d'une notion classique et historique	139
CHAPITRE 2 – L'authenticité technologique et le droit de la preuve civile : perspectives critiques	143
Section 1 – Admissibilité de la preuve présumée <i>authentique</i>	143
Section 2 – L'authenticité pour répondre aux difficultés d'application de la règle de la meilleure preuve	154

CONCLUSION DU CHAPITRE 2 – Vers une authenticité renouvelée.	160
CONCLUSION.	161
ANNEXES.	163
BIBLIOGRAPHIE.	165
TABLE DE LA LÉGISLATION.	183
TABLE DE LA JURISPRUDENCE.	187
INDEX ANALYTIQUE.	193